

**Allocution d'ouverture de
M. Jakob Schönenberger, président du Conseil de banque,
à l'Assemblée générale des actionnaires
de la Banque nationale suisse
du 23 avril 1999**

Introduction

Présidant aujourd'hui pour la dernière fois l'Assemblée générale, je voudrais vous présenter une rétrospective des six années que j'ai passées à la tête du Conseil de banque de la Banque nationale. Quels ont été les événements marquants de cette période pour l'économie mondiale en général et pour la Suisse en particulier? Quelles ont été les questions qui ont occupé la Banque nationale? A quels problèmes l'institut d'émission a-t-il été confronté? Enfin, quelles ont été les principales nouveautés?

L'année 1993

Remontons brièvement à l'année 1993. A maints égards, la conjoncture se présentait alors sous un jour sombre. Dans les Etats membres de l'OCDE, la croissance économique s'inscrivait à 1% environ, et les écarts conjoncturels se creusaient entre ces pays. En Europe occidentale, le chômage s'aggravait fortement. L'Allemagne comme le Japon étaient en récession. Seuls les Etats-Unis et le Royaume-Uni se trouvaient dans une phase de reprise. Le renchérissement, qui avait diminué déjà dans les années précédentes, poursuivait son mouvement de repli sur le plan mondial.

En 1993, le Système monétaire européen (SME) a subi sa crise la plus grave. Plusieurs monnaies participant au mécanisme de change du SME ont été tour à tour soumises à de fortes pressions. Il a fallu finalement élargir la marge de fluctuation autorisée. Les banques centrales de la plupart des pays industrialisés ont assoupli leur politique monétaire. Pendant cette année-là, la Banque nationale a réduit à cinq reprises son taux de l'escompte, le ramenant ainsi de 6% à 4%. La morosité de la conjoncture a ravivé les tendances protectionnistes dans plusieurs pays.

Le traité de Maastricht, qui a jeté les bases de la création de l'Union européenne (UE), est entré en vigueur en novembre 1993. Il a aussi renforcé sensiblement le rôle du Parlement européen.

Au second semestre de 1993, l'économie suisse a commencé à donner des signes d'amélioration. Sur l'ensemble de l'année toutefois, le produit intérieur brut réel a enregistré un recul de 0,5%. Le marché du travail est resté déprimé, et le taux de chômage atteignait 4,5%.

En Suisse, le secteur bancaire était déjà en pleine phase de mutations structurelles. Le nombre des établissements bancaires a continué à fléchir à la suite de fusions et de reprises. Dans ce domaine, l'événement le plus important de l'année 1993 a été la reprise de la Banque Populaire Suisse (BPS) par le Credit Suisse Holding. En outre, plusieurs cantons ont décidé, comme le souhaitait la Banque nationale, de soumettre leurs banques cantonales à la surveillance de la Commission fédérale des banques.

Les années 1994 à 1997

L'économie mondiale

Les quatre années suivantes ont été marquées par une croissance généralement vigoureuse de l'économie mondiale, croissance qui s'est toutefois ralentie, dans maints pays, en 1995. Cette perte de dynamisme est imputable à la politique budgétaire restrictive que menaient alors de nombreuses nations industrialisées. En Allemagne, au Japon et en Suisse, pays dont les monnaies s'étaient fortement revalorisées, le commerce extérieur a lui aussi freiné la reprise économique.

Le produit intérieur brut réel des pays de l'OCDE a cependant augmenté de 2,8% en moyenne des années 1994 à 1997. Les fluctuations des taux de croissance ont été particulièrement fortes dans les pays anglo-saxons. Sur le continent européen, la conjoncture a suivi tant bien que mal les tendances observées aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. Quant au Japon, il n'est pas parvenu à redresser durablement sa situation. Celle-ci a même empiré.

Le Sud-Est asiatique a bénéficié d'abord de taux de croissance très élevés, puis des signes de surchauffe sont apparus. En Amérique latine également, l'activité

économique a marqué une accélération. Dans les pays de l'OCDE, le rétablissement de la stabilité des prix, l'assouplissement de la politique monétaire et, partant, le repli des taux d'intérêt ont contribué à la reprise de la conjoncture.

En moyenne de la zone de l'OCDE, le taux de chômage a encore augmenté légèrement, du fait surtout de l'évolution en Europe continentale. Dans de nombreux pays, le renchérissement s'est replié, passant à des niveaux qui n'avaient plus été observés depuis le milieu des années soixante.

Dans plusieurs Etats d'Asie orientale, les déséquilibres structurels, signes avant-coureurs de la crise qui a entre-temps éclaté en Asie, se sont accentués au cours de l'année 1997. La hausse du dollar sur les marchés des changes a en outre aggravé la situation. La crise financière asiatique a également attiré l'attention sur les problèmes structurels des pays latino-américains.

La conjoncture en Suisse

En Suisse, l'amélioration dont la conjoncture a bénéficié à partir de 1993 s'est renforcée, puis un affaiblissement a été observé, chez nous également, dès l'automne de 1994 déjà. La croissance de notre produit intérieur brut réel est restée bien inférieure à la moyenne des pays de l'OCDE. L'écart est imputable principalement aux problèmes persistants du marché immobilier et de la construction, aux efforts d'économies des collectivités publiques, aux adaptations structurelles dans l'industrie et les services, mais aussi à la revalorisation que le franc a subie à la suite des turbulences monétaires.

En 1996, la conjoncture a continué à se détériorer en Suisse, alors que l'économie mondiale redémarrait déjà. Notre produit intérieur brut a ainsi reculé. Cette récession a découlé de facteurs aussi bien conjoncturels que structurels.

Pour l'économie suisse, l'horizon n'a commencé à s'éclaircir nettement qu'en 1997. Le redémarrage a reposé avant tout sur les exportations, qui ont fortement progressé grâce à l'accélération de la croissance économique à l'étranger et à l'affaiblissement du franc en 1996. En outre, la consommation privée a retrouvé une certaine vigueur au cours de l'année, et les investissements en biens d'équipement ont enregistré une nouvelle expansion. Par contre, les

investissements en constructions et la consommation publique ont une fois encore diminué.

Au début de la période couvrant les années 1994 à 1997, les taux d'intérêt à long terme ont nettement augmenté dans le sillage de la hausse des rendements servis sur les marchés des capitaux à l'étranger. Par la suite, ils ont marqué une tendance à la baisse, tendance qui s'est prolongée jusqu'à fin 1997. Tenant compte de ce mouvement, la Banque nationale a ramené son taux de l'escompte de 4% à 1%, en six étapes. Durant toute cette période, le renchérissement est resté inférieur à 2%. Il est descendu, en 1997, à son niveau le plus bas depuis la fin des années cinquante, soit à 0,5%.

Dans un premier temps, la situation s'est stabilisée sur notre marché du travail. Après avoir atteint le niveau record de 5% en janvier 1994, le taux de chômage a diminué sans discontinuer jusqu'à fin 1995, puis est remonté pour s'établir, en 1997, sensiblement au-dessus de 5%. Les programmes cantonaux d'occupation et la reprise de la conjoncture ont toutefois entraîné, dès 1997, une diminution du nombre des chômeurs recensés dans la statistique.

Les événements marquants sur les plans économique et financier

Quels sont les événements qui ont particulièrement marqué l'économie et les marchés financiers? Permettez-moi d'en rappeler quelques-uns.

Le traité sur l'Espace économique européen (EEE) est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1994. Il a établi entre les douze Etats de la Communauté européenne (CE) et cinq Etats de l'Association européenne de libre-échange (AELE) une situation semblable à celle d'un marché intérieur en matière de circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes. N'ayant pas adhéré à l'EEE, la Suisse a cherché par des négociations bilatérales à créer un cadre approprié pour ses échanges avec l'UE.

Au début de 1994 également, la deuxième étape de l'Union économique et monétaire a commencé, étape au cours de laquelle l'Institut monétaire européen (IME) est entré en fonction. Les tâches principales de l'IME consistaient à mettre sur pied les fondements de la politique monétaire commune de la Banque centrale

européenne (BCE), à renforcer la coopération entre les banques centrales nationales, à contrôler le fonctionnement du Système monétaire européen et à rendre les systèmes de paiements transfrontaliers plus performants.

Alors que le calme régnait généralement au sein du mécanisme de change du SME, le dollar a retenu l'attention, en 1994, étant donné qu'il a fortement faibli sur les marchés des changes. Entre janvier et décembre, il a perdu près de 10% face au franc suisse.

Le 1^{er} janvier 1995, l'Autriche, la Finlande et la Suède, soit trois Etats membres de l'AELE, ont adhéré à l'UE. Ainsi, la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein et la Suisse sont restés membres de l'AELE.

Au début de 1995, une crise financière a éclaté au Mexique. La Banque nationale a participé elle aussi aux aides financières mises sur pied par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque des Règlements Internationaux (BRI). Cette crise a ébranlé temporairement la confiance dans les marchés financiers, en rapide expansion, des économies émergentes et entraîné une chute du dollar. Pour soutenir la monnaie américaine, les banques centrales des principaux pays industrialisés ont effectué à plusieurs reprises des interventions concertées sur les marchés des changes. Entre décembre 1994 et décembre 1995, le dollar a toutefois cédé plus de 14% face au franc suisse. En outre, des tensions sont apparues plus d'une fois dans le mécanisme de change du SME.

Au sein de l'UE, les travaux en vue de l'introduction de la monnaie unique européenne ont continué. La stratégie de la BCE en matière de politique monétaire a été définie. Elle repose sur la combinaison d'un objectif d'inflation et d'un objectif en termes d'agrégat monétaire. Pour la BCE, la stabilité des prix règne quand l'indice des prix à la consommation n'augmente pas de plus de 2% par an. La BCE fixe en outre une valeur de référence pour la croissance de l'agrégat monétaire M_3 . Pour la mise en œuvre de sa politique monétaire, elle recourt avant tout à des opérations d'open market, essentiellement à des pensions de titres à court terme.

Je ne saurais omettre de mentionner l'évolution des marchés des actions. Dans la plupart des pays, les cours des actions ont augmenté pendant toute la période examinée, à l'exception de l'année 1994. La baisse des taux d'intérêt à partir de

1995 a influé favorablement sur les cours. Le Swiss Performance Index a enregistré plusieurs années d'affilée des taux de progression à deux chiffres. La crise asiatique a toutefois provoqué une chute mondiale des cours en 1997.

Les mutations structurelles en Suisse

Ces dernières années, le secteur bancaire suisse a été marqué par de fortes mutations structurelles. Les grandes banques, en particulier, ont annoncé des restructurations dans leurs opérations sur le marché suisse et la fermeture de nombreuses succursales. Il en a résulté une substantielle diminution des emplois dans ce secteur.

Le processus de concentration a continué avec le regroupement de plusieurs établissements bancaires. Je rappellerai à ce propos la reprise, en 1994, de la majorité des actions de la Banque Cantonale de Soleure par la Banque Soleure, une filiale de l'ancienne Société de Banque Suisse. Pour la première fois, une banque cantonale a ainsi passé en mains privées. Le statut des banques cantonales, dans un environnement caractérisé par une concurrence accrue, a alors fait l'objet de vives discussions. Dans un rapport de 1995 sur la situation des banques cantonales au sein du secteur bancaire, la Commission des cartels a estimé que la garantie donnée par les cantons pour les engagements de leurs banques conduit à des distorsions injustifiées de la concurrence et, partant, devrait être supprimée ou au moins restreinte. Par la suite, d'autres banques cantonales ont été entièrement ou partiellement privatisées.

La Nouvelle Banque d'Argovie, qui était à l'époque la plus grande banque régionale de Suisse, a été reprise en novembre 1994 par le CS Holding. En outre, les banques régionales suisses ont fondé le RBA-Holding. Les deux tiers des établissements de cette catégorie y ont adhéré. Les autres se sont pour la plupart assurés la participation ou la coopération d'établissements d'une certaine importance. En outre, plusieurs banques ont opté pour un renforcement de leur collaboration avec des compagnies d'assurances sur la vie, et d'autres, pour une coopération avec des banques étrangères.

Les regroupements de grandes entreprises du secteur financier ont atteint leur apogée avec la fusion du Credit Suisse Group et de la Winterthur Société Suisse

d'Assurances, puis celle, annoncée en 1997, de l'Union de Banques Suisses et de la Société de Banque Suisse. Cette dernière fusion a donné naissance à l'UBS, l'un des plus grands établissements financiers du monde.

Le processus de rationalisation a touché également le marché des actions, puisque la Bourse électronique suisse (BES) a commencé son activité à fin 1995 et que, peu après, le négoce à la criée a été abandonné au profit d'un système électronique.

Les événements dans l'environnement immédiat de la Banque nationale

Maints événements se sont également produits dans l'environnement immédiat de la Banque nationale. Le lancement d'une nouvelle série de billets de banque a commencé en octobre 1995 et s'est achevé l'année dernière avec la mise en circulation du billet de 100 francs. Ainsi, la Suisse dispose maintenant des billets de banque sans doute les plus modernes du monde sur le plan des éléments de sécurité.

Les discussions sur les relations financières de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale ont revêtu une grande importance pour la Banque nationale et pour notre pays dans son ensemble. Elles ont porté sur le volume et le sort des valeurs patrimoniales qui ont été déposées en Suisse avant et pendant la Seconde Guerre mondiale par les victimes du régime national-socialiste, sur les opérations sur or passées par la Banque nationale pendant les années de guerre ainsi que sur la question des fonds nazis placés en Suisse. Ces discussions ont engendré de nombreuses réactions. Je vous rappelle notamment la mise sur pied d'un Comité chargé d'éclaircir la question des avoirs dont les titulaires n'ont plus été en contact avec leur banque, mais aussi d'une Commission d'historiens chargée de recherches sur le sort des avoirs ayant abouti en Suisse à la suite de l'avènement du régime national-socialiste. De plus, un Fonds en faveur des victimes de l'Holocauste/Shoah dans le besoin a été créé, et la Banque nationale a participé à sa dotation.

Sur le plan international, la Banque nationale est restée sous les feux de l'actualité en raison de la plainte collective qui a été déposée contre elle, aux Etats-Unis, par des victimes de l'Holocauste. Après l'accord conclu entre les plaignants et les grandes banques, les discussions ont nettement perdu de leur intensité.

Dans le domaine législatif, les travaux concernant la révision de la constitution fédérale, y compris les dispositions régissant la monnaie et la banque d'émission, ont été menés bon train. A fin 1996, le Conseil fédéral a approuvé le projet remanié de nouvelle constitution et le message y afférent. Le dépôt de deux initiatives parlementaires a toutefois incité le Conseil fédéral à lancer également une révision séparée des articles sur la monnaie et sur la banque d'émission.

Ainsi, les travaux se rapportant aux deux projets de réforme ont été conduits parallèlement.

Grâce à la révision partielle de 1997 de la loi sur la Banque nationale, l'échéance maximale de douze mois pour les placements facilement négociables à l'étranger a été supprimée. Depuis, la Banque nationale a la possibilité de placer ses devises à plus long terme et, partant, d'obtenir un meilleur rendement. Elle peut en outre recourir à des produits dérivés pour gérer les risques de marché sur les réserves de devises et passer des opérations de pension sur or en vue d'une gestion plus active de son encaisse-or. Ainsi, elle a été en mesure de dégager des revenus accrus.

Conclusion

Il est temps de clore cette rétrospective. J'ai choisi, vous l'avez sans doute constaté, de ne pas aborder les développements les plus récents, sachant que le président de la Direction générale les commentera dans son exposé.

Dans l'ensemble, les six dernières années ont constitué une période agitée et dominée par des thèmes tels que la mondialisation, l'interdépendance, la rationalisation, la bancassurance, le remplacement d'anciennes structures par de nouvelles, mais aussi la relecture du passé. De notre côté, nous avons pu contribuer directement à la résolution d'un grand nombre de problèmes, mais - et cela est inhérent à la nature des choses - beaucoup d'autres n'ont pas encore trouvé de solutions. Pour la Suisse comme pour la Banque nationale, la voie à emprunter n'est pas devenue plus simple dans le nouvel environnement européen. La politique de l'institut d'émission demeure assurément un important défi.